



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/170

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et la Ville de Paris pour l'utilisation de la numérisation des décors de l'Eglise Saint-Germain des Prés à Paris à l'occasion de l'exposition autour des Frères Flandrin organisée au Musée des Beaux-Arts de Lyon du 27 mars au 27 juin 2021

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme VIDAL Chloë

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/170 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET LA VILLE DE PARIS POUR L'UTILISATION DE LA NUMÉRISATION DES DÉCORS DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN DES PRÉS À PARIS À L'OCCASION DE L'EXPOSITION AUTOUR DES FRÈRES FLANDRIN ORGANISÉE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON DU 27 MARS AU 27 JUIN 2021 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée des Beaux-Arts de Lyon a sollicité la société Iconem afin de réaliser la numérisation du décor peint de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris. La Ville de Paris délivre son autorisation pour cette opération, à laquelle elle souhaite s'associer.

Elle autorise le musée des Beaux-Arts de Lyon à utiliser les images du décor pour concevoir avec la société Iconem un dispositif immersif de présentation, dans le cadre d'une exposition consacrée à Hippolyte, Paul et Auguste Flandrin, organisée du 27 mars au 27 juin 2021.

Oùï l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

DELIBERE

- 1- La convention entre Ville de Lyon/musée des beaux-Arts et la Ville de Paris pour l'utilisation de la numérisation des décors de l'église Saint-Germain-des-Prés à l'occasion de l'exposition autour des frères Flandrin organisée au musée des Beaux-Arts de Lyon du 27 mars au 27 juin 2021 est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT